

■ Entraînez-vous

1. Le champ sémantique de la pluie

But de l'exercice : Mettre en évidence des traits sémantiques, réfléchir sur leur organisation, et sur les limites d'une systématisation du lexique.

Soit la liste de termes suivante :

averse, bruine, crachin, giboulée, grain, orage, pluie.

À partir des définitions relevées dans un dictionnaire, vous mettrez en évidence les traits qui opposent entre eux ces différents termes.

■ Correction

Ce qui importe dans cet exercice, c'est le principe de la mise en évidence des traits, des sèmes, et non le détail des définitions. On retiendra donc les définitions minimales suivantes, qui sont choisies de manière à faciliter l'exercice et non parce qu'elles sont les meilleures :

averse : pluie abondante et subite

bruine : pluie fine et froide

crachin : pluie fine et persistante

giboulée : averse soudaine et violente de pluie, souvent mêlée de grêle ou de neige

grain : averse violente amenée par le vent

orage : grosse pluie, souvent mêlée de grêle, accompagnée de vent, d'éclairs et de coups de tonnerre

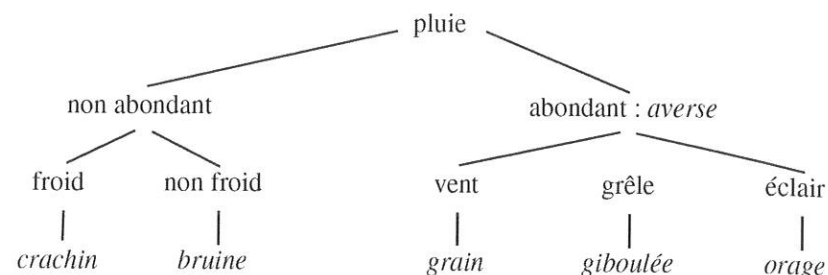
pluie : eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère

On constate évidemment que *pluie* constitue le terme générique, l'hypéronyme, pour lequel on n'a pas besoin de retenir de traits car il neutralise tous les traits spécifiques qui caractérisent les autres termes. Ceci ne peut pas dire qu'une pluie ne peut pas être froide, ou accompagnée de vent, mais que le terme de *pluie*, qui est hypéronyme des autres mots, est indifférent à ces traits particuliers, puisqu'il peut remplacer en contexte n'importe lequel de ses hyponymes. On ne le fera donc pas figurer dans le tableau. Si on l'y intégrait, il faudrait laisser vides toutes les cases.

On peut opposer deux séries de termes en fonction de l'abondance de la pluie (*averse*, *orage*, auxquels il faut ajouter *giboulée* et *grain* donnés comme des averses, vs *bruine* et *crachin*). On peut distinguer *bruine* en fonction du trait *froid* (case en +), auquel les autres termes sont indifférents (case vide). Les traits ne s'opposent pas tous en effet sur un mode binaire, sur le mode de la présence ou de l'absence. On retiendra également le trait *violence*, que possèdent *grain* et *giboulée*, que ne possèdent pas *bruine* et *crachin* et qui n'est pas pertinent pour les autres. Dans la série de la pluie abondante, il faudra prendre en considération les éléments qui accompagnent éventuellement la pluie. On pourra alors dresser le tableau suivant :

	abondance	froid	violence	grêle	vent	éclair
averse	+					
bruine	-	+	-			
crachin	-		-			
giboulée	+		+	+		
grain	+		+		+	
orage	+			+	+	+

Tous les termes se distinguent les uns des autres par leur sémème, leur profil de +, de - et de cases vides. On remarque que *crachin* est entièrement défini par des - ou des cases vides, ce qui poserait problème si on cherchait à définir le terme, mais n'a pas d'importance dans une étude de ce type où on cherche seulement à le situer par rapport aux autres termes. Ces traits sont homogènes, ce sont tous des traits de contenu. On peut également représenter ces observations sous forme d'un arbre. On retiendra le trait *abondant/non abondant* comme premier principe d'organisation :



On constate que si une partie du tableau présente une taxinomie, il n'en va pas de même de la partie qui dépend du trait *non abondant* : les traits ne s'y opposent pas les uns aux autres sur le mode du plus et du moins, comme on l'a déjà vu à propos du tableau, et ne sont pas hiérarchisés, mais sont organisés paradigmatiquement. On constate également que, si à certains traits correspondent des termes spécifiques, cela n'est pas général. Ainsi *averse*, associé au trait *abondant*, constitue bien un terme hypéronyme pour *grain*, *giboulée* ou *orage*, mais *crachin* et *bruine* se rangent directement sous *pluie* puisqu'aucun terme ne correspond au trait *non abondant*. On constate donc une fois de plus les lacunes du lexique et les problèmes que pose son organisation. On est loin du modèle idéal de la phonologie.

2. La couleur brune

But de l'exercice : Souligner les principaux obstacles à une description systématique des champs sémantiques.

Soit le corpus suivant :

<i>brun</i>	<i>châtain</i>	<i>havane</i>	<i>fauve</i>
<i>bai</i>	<i>marron</i>	<i>roux</i>	<i>hâlé</i>
<i>noisette</i>	<i>puce</i>	<i>chocolat</i>	<i>alexan</i>
<i>brunâtre</i>	<i>auburn</i>	<i>aubère</i>	<i>tabac</i>

<i>bronzé</i>	<i>basané</i>	<i>roussâtre</i>	<i>chêne</i>
<i>bruni</i>	<i>rouan</i>	<i>rouille</i>	<i>kaki</i>
<i>bistré</i>	<i>acajou</i>	<i>tanné</i>	<i>rubican</i>
<i>chamois</i>	<i>mastic</i>	<i>bis</i>	<i>feuille morte</i>
<i>noyer</i>	<i>mordoré</i>	<i>café au lait</i>	<i>terre de Sienna brûlée</i>

Vous mettrez en évidence les principales difficultés qui s'opposent à une description systématique du champ.

Correction

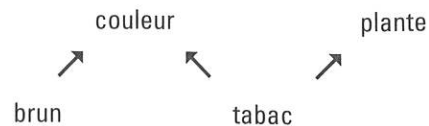
La première difficulté tient à la **coexistence de plusieurs groupes de termes**, renvoyant aux mêmes couleurs, mais s'appliquant à des objets différents. C'est ainsi que certains s'utilisent pour la peau, d'autres pour les cheveux, d'autres pour les yeux, d'autres pour les meubles, d'autres pour la robe des chevaux, d'autres enfin pour des objets divers. Pour s'en tenir aux termes de la première colonne on aura ainsi le tableau suivant :

	peau	cheveux	yeux	meubles	chevaux	Divers
brun	+	+	+	-	+	+
bai	-	-	-	-	+	-
noisette	-	-	+	-	-	+
brunâtre	-	-	-	-	-	+
bronzé	+	-	-	-	-	-
bruni	+	-	-	-	-	-
bistre	+	-	-	-	-	+
chamois	-	-	-	-	-	+
noyer	-	-	-	+	-	-

et encore faut-il signaler que dire qu'un terme s'emploie pour des objets divers ne signifie pas qu'il s'emploie pour n'importe quel terme. Certains termes comme *brun* ont une très large extension et couvrent la majorité, sinon la totalité du champ, d'autres ont une extension plus restreinte, comme *noisette*, d'autres enfin tout à fait restreinte puisqu'ils ne s'appliquent qu'à un groupe, comme *bai* qui ne s'emploie que pour la robe des chevaux. On constate donc qu'à un champ notionnel donné ne correspond pas, même chez un seul individu, un champ lexical unique, mais plusieurs qui se répartissent selon les référents.

La deuxième difficulté est du même type que la première. Elle tient à la **plus ou moins grande connaissance de la couleur** et de ses nuances que peut avoir le locuteur, si bien qu'un grand nombre de termes seront par exemple utilisés par un peintre, alors que le sujet ordinaire en utilisera un nombre beaucoup plus restreint. *Terre de Sienna brûlée, ocre jaune* sont ainsi des termes plus spécialisés que *marron* ou *beige*. Ce point est important : il montre que les individus organisent la réalité différemment selon leur expérience, leur pratique et leurs connaissances et que notre perception varie, dans certaines limites, selon le système linguistique que nous utilisons. C'est en cela que la langue a une fonction cognitive (cf. *La Stylistique*, p. 37).

Une autre difficulté tient à l'**emprunt**. Si des termes comme *brun* ou *roux* ne s'utilisent que pour les couleurs, un grand nombre des termes courants du corpus sont utilisés dans d'autres champs notionnels auxquels ils sont empruntés. Ces emprunts se font par un processus métonymique, puisque le nom de l'objet coloré est donné à la couleur elle-même. Dans tous les cas, le terme emprunté est un substantif qui devient par conversion un adjectif, le plus souvent invariable (cf. partie 2). Ces emprunts se font presque toujours aux mêmes champs notionnels : celui des animaux (*chamois, fauve, puce*), celui des végétaux (arbre, *noyer, chêne*, plante, *tabac, feuille morte*, ou fruit, *noisette, kaki*, ou dérivés de fruit, *chocolat* et *café au lait*), celui d'une matière (*bronzé, bistre, rouille, terre de Sienna*). Il est intéressant de noter que l'on a ainsi des séries d'emprunts et non des emprunts isolés. Un cas particulier est offert par *havane*, couleur d'un cigare de La Havane, puisqu'il s'agit d'une double métonymie : *cigare de La Havane* → *un havane* → *havane*. Signalons enfin que, si certains de ces emprunts ont des affinités avec des référents particuliers, ainsi ceux qui sont empruntés au champ des arbres et qui, par métonymie, s'emploient exclusivement pour les meubles, d'autres s'emploient pour des objets divers. Ceci veut dire que, pour ces référents, une couleur pourra être désignée de deux façons différentes, par un terme spécifique et par un terme d'emprunt (*un liquide brun* et *un liquide tabac*) et qu'un même terme pourra renvoyer à deux champs notionnels différents :



Dans cet exemple, *tabac* est donc un terme polysémique. L'existence de la **polysémie** est d'ailleurs d'une manière générale une autre des difficultés rencontrées dans l'étude des systèmes lexicaux car elle a pour conséquence que les divers champs sont imbriqués et se recouvrent partiellement. Ainsi le champ des végétaux interfère avec celui de la couleur, plusieurs termes se trouvant à leur intersection.

3. Inventaire de mon silence (G. Duhamel)

But de l'exercice : Prendre conscience des différences entre une étude de champ sémantique hors contexte et une analyse dans un texte où la plupart des termes se trouvent pris dans des réseaux associatifs.

Soit le texte suivant :

J'y trouve d'abord toutes sortes de choses intérieures, secrètes, essentielles : le bruit de mon cœur, de mes artères, de mes jointures. La profonde musique animale. Ce concert que, souvent, je ne perçois même pas, mais qui, la nuit, suffit à combler l'espace noir de l'univers.

Ils accourent, ils s'offrent, ils s'imposent, tous les bruits de la maison. Les voix d'abord, toutes les voix familières : celle de l'aïeule, celles des enfants, et des femmes, celles des serviteurs. Elles se mêlent au gré des heures, et leur gerbe est si bien connue qu'une seule voix étrangère, introduite dans l'ensemble, suffit à faire bouger les deux oreilles vigilantes : celle du maître de la maison et celle du chien de garde. Les voix, les rires, les appels : musique humaine. Un chœur champêtre y répond : aboiements et miaulements, plaintes des chèvres laitières et des poules couveuses, romance des ramiers,

querelle des passereaux. Ajoutez à cela les rumeurs du travail et des machines familières : la scie qui grince dans la bûche, le moteur électrique enterré dans le tréfonds et qui ronronne à tout instant, le long chuinement dans les conduites vibrantes. Quoi donc encore ? Le piano sur lequel flageolent des doigts puérils, le faisan qui, dans sa volière, semble frapper deux fois sur une casserole de tôle avant de prendre son essor, le vent qui tourne autour de nous, monstre inquiet, la pluie qui trépigne à pas aigus sur les gouttières métalliques.

(G. Duhamel, Querelle de famille)

- 1) Relevez dans ce texte tous les termes indiquant un bruit. Classez-les. Mettez en évidence les difficultés que vous rencontrez.
- 2) Par quels moyens, dans le contexte, est également suggérée l'idée de bruit ?

Correction

Question 1

On peut relever dans ce texte un champ associatif du bruit, comprenant des substantifs, des verbes et des adjectifs. La difficulté de cet exercice par rapport aux précédents est qu'ici les termes du champ ne sont pas donnés et qu'il s'agit donc d'en dresser la liste. Or, si certains expriment clairement la notion de bruit, d'autres ne la suggèrent qu'indirectement et on doit décider s'il faut les retenir ou non. On classera les termes retenus par catégorie morphosyntaxique.

- Les substantifs

On peut d'abord retenir le terme *bruit*, hypéronyme du champ. On peut ensuite retenir les termes qui ont trait aux productions des humains : *voix* et *appels*, et à la musique, *musique*, *concert*, *chœur*. Une autre classe est constituée par les cris d'animaux, *aboiement* et *miaulement*. Tous ces termes-là, hors contexte, appartiennent au champ sémantique du bruit. On peut cependant noter que, si en contexte ils suggèrent bien également le bruit, *musique* et *concert*, dans le premier paragraphe, ils sont employés métaphoriquement.

La première difficulté rencontrée dans ce recensement tient au fait qu'un certain nombre des autres termes ne sont pas employés avec leur sens habituel. C'est le cas de *romance*, que hors contexte, il faudrait classer avec les termes de musique, mais qui, ici, renvoie à un cri d'animal comme aussi *plaintes*, qui, normalement, s'applique à l'humain. C'est également le cas de *chuintement*, qui, ordinairement, désigne soit une façon de prononcer les consonnes, soit le cri de la chouette, et qui, en contexte, renvoie au bruit du moteur.

La seconde réside dans l'emploi de termes qui ne sont pas directement des termes de bruit, comme *rire* ou *querelle*. Certes, ces mots comportent le trait sémantique *sonore*, mais ce n'est qu'un trait parmi d'autres, et non le trait définitoire. On peut en effet opposer :

voix : ensemble de sons que peut produire le larynx

et

querelle : contestation amenant échange de plaintes, de mots violents

Dans le premier cas, le trait *sonore* est fondamental, dans le second, il est marginal. On peut donc mesurer sur ces exemples l'importance du contexte pour la signification. Par exemple, dans *rires*, inséré entre *voix* et *appels*, le trait *sonore* passe au premier plan. De même l'énumération d'*abolements*, *miaulements*, *plaintes*, *romance* et *querelle* met tous ces termes sur le même plan et en fait autant de cris d'animaux.

- Les verbes : ils sont beaucoup moins nombreux, puisqu'on ne rencontre que *grincer* et *ronronner*, utilisé métaphoriquement pour une machine.
- Les adjectifs : on ne relève qu'*aigu*.

Tel est donc dans le texte le champ associatif du bruit. Il permet de mesurer les distorsions que peut faire subir à un champ sémantique donné, constitué dans le système linguistique, son insertion dans une production individuelle.

Question 2

À côté de ces moyens directs de suggérer le bruit, existent dans le texte toute une série de termes qui le suggèrent indirectement. On note d'abord des verbes renvoyant à des mouvements qui peuvent entraîner des bruits : *vibrer*, *flageoler*, *frapper*, *tourner*, *trépigner*, puis des substantifs ou des

adjectifs qui évoquent une matière éventuellement sonore, *tôle*, *métallique* ou renvoient à des objets qui produisent des bruits, comme *piano*. De proche en proche, le champ associatif s'étend ainsi à des termes qui n'ont plus qu'un rapport de type métonymique avec le champ sémantique du bruit.

4. Les différentes manières de dire je suis triste

But de l'exercice : Distinguer des niveaux de langue ; constater l'importance des séries ; apprécier la productivité de chaque niveau.

Soit le corpus :

Je suis triste, j'ai atteint le fond, je suis au bout du rouleau, je suis abattu, désespéré, je n'ai pas le moral, je ne suis pas en forme, ce n'est pas la joie, j'ai le cafard, j'ai des idées noires, je n'ai pas la pêche, j'ai le bourdon, j'ai de la peine, je n'ai pas le punch, je n'ai pas la frite, ce n'est pas la (grande) forme, ce n'est pas le pied, j'ai le spleen, je broie du noir, j'ai le noir, je suis déprimé, j'ai le blues, je flippe, j'ai du chagrin, je déprime, je suis au cent septième dessous.

Toutes ces expressions sont grossièrement synonymes.

- 1) Classez-les par niveau de langue.
- 2) Classez-les selon leur construction.
- 3) Classez-les sur la base de composantes sémantiques.

Correction

Question 1

On peut, dans cette liste, distinguer essentiellement trois niveaux :

- a. Un niveau relativement soutenu, qui comprend les termes *triste*, terme générique, *abattu*, *désespéré*, *déprimé* ou encore *j'ai de la*

peine, j'ai du chagrin. On note plusieurs adjectifs ou participes passés employés comme adjectifs. La série est courte et n'apparaît pas très productive. Ces termes sont ceux que l'on trouverait dans un texte écrit, ou dans des conversations soutenues.

b. Un niveau courant, celui de la conversation ordinaire qui comprend : *j'ai atteint le fond, je ne suis pas en forme, j'ai des idées noires, je suis au cent septième dessous, j'ai le cafard, j'ai le spleen, je suis au bout du rouleau.*

c. Un niveau relâché, que l'on peut trouver par exemple dans la conversation d'amis intimes : *je flippe, je déprime, j'ai le bourdon, le noir, le blues, je n'ai pas le moral, pas le punch, pas la pêche, pas la frite, pas la forme, ce n'est pas la joie, pas le pied.*

Cette série apparaît comme très productive. Les séries b et c sont parfois difficiles à distinguer, mais il semble que, outre le lexique, les constructions diffèrent d'un niveau à l'autre.

Question 2

Pour le niveau a, on note deux constructions :

être + adjectif ou participe passé

avoir + du (de la) + substantif

Pour le niveau b, on note :

être + (négation) + préposition + groupe nominal

avoir + article défini + groupe nominal

et une construction isolée :

verbe + complément

Dans la deuxième construction du niveau b, on note de surcroît que le groupe nominal se réduit généralement, sauf pour *les idées noires*, à un substantif singulier (*le cafard*).

Enfin, pour le niveau c, on note :

(négation) avoir + article défini + substantif

ce n'est pas + article défini + substantif

je + verbe

Dans ce dernier cas, le verbe est employé de façon intransitive, ce qui n'est pas la construction normale de *déprimer*.

On constate ainsi qu'en dehors de la construction *avoir + article défini + substantif*, chaque niveau se caractérise par une construction particulière. Et c'est précisément lorsqu'il y a identité de construction que l'on

peut hésiter à classer telle ou telle expression en b ou en c (*avoir le spleen ? avoir le noir ?*).

Question 3

Un certain nombre de régularités sémantiques se dégagent de l'examen de toutes ces expressions. Dans la série a, les adjectifs sont psychologiques, de même que les substantifs de la deuxième construction.

Dans la série b, le lexique exprime souvent une limite (*fond, bout*) ou un degré dans la profondeur du désespoir.

Dans la série c, un grand nombre de termes sont utilisés métaphoriquement, sans que le plus souvent on puisse comprendre les raisons de la figure, comme *avoir la pêche* ou *avoir la frite* en face de *avoir le punch*.

On remarque seulement que *pêche* est un terme utilisé dans de nombreuses expressions populaires : *donner une pêche, recevoir une pêche, mettre une pêche, en pleine pêche*, etc. Ces termes se retrouvent pour

la plupart dans l'une ou l'autre construction et il est intéressant de signaler que la tristesse est suggérée indirectement, à la différence de la série a, par des termes positifs niés. C'est-à-dire qu'il existe des expressions antonymes qui marquent au contraire la joie, comme *avoir la frite*.

On signalera enfin que la tristesse est souvent associée à la couleur noire, l'adjectif *noir* entrant dans bon nombre d'expressions figurées des niveaux b et c.

On constate donc au total que les différents niveaux dégagés ont une cohérence syntaxique et lexicale et que le niveau populaire se caractérise par une plus grande inventivité dans le cadre des séries.

5. Polysémie, synonymie et antonymie

But de l'exercice : Mesurer que le sens d'un terme est en partie fonction de son emploi dans un contexte et que la synonymie et l'antonymie sont également relatives à un contexte.

Soit les adjectifs et syntagmes suivants :

<i>curieux</i>	<i>un enfant curieux</i> <i>un objet curieux</i> <i>un raisonnement curieux</i>
<i>délicat</i>	<i>un enfant délicat</i> <i>un tissu délicat</i> <i>un sentiment délicat</i>
<i>sérieux</i>	<i>un étudiant sérieux</i> <i>une maladie sérieuse</i> <i>une raison sérieuse</i>
<i>clair</i>	<i>un professeur clair</i> <i>un regard clair</i> <i>une affaire claire</i>

Vous ferez apparaître la polysémie de ces adjectifs en mettant en évidence les termes antonymes et synonymes qui sont possibles dans chacun des contextes indiqués.

Correction

Les adjectifs utilisés sont, entre autres, les suivants :

Adjectif	Syntagme	Synonyme	Antonyme
curieux	un enfant curieux	étrange	banal
	un objet curieux	étrange	normal
	un raisonnement curieux	illogique	logique
délicat	un enfant délicat	maladif	robuste
	un tissu délicat	fragile	solide
	un sentiment délicat	fin	grossier
sérieux	un étudiant sérieux	travailleur	paresseux
	une maladie sérieuse	grave	bénigne
	une raison sérieuse	grave	futile
clair	un professeur clair	importante	légère
		limpide	obscur

	intelligible	inintelligible
un regard clair	lumineux	sombre
une affaire claire	évidente	obscur
	simple	complexe

Remarquons en premier lieu que la liste des synonymes et des antonymes proposés n'est pas exhaustive. Ce qui a surtout retenu l'attention, c'est le fait que, si certains contextes, bien que différents, admettent des synonymes et des antonymes identiques, certains en font apparaître de spécialisés. On a ainsi les situations suivantes :

- 1) Pas de synonyme et pas d'antonyme pour un des contextes, alors que les autres en admettent.
- 2) Synonymes et antonymes différents pour tous les contextes.
- 3) Coexistence de synonymes ou d'antonymes spécialisés avec des termes identiques (*un enfant fragile* et *un tissu fragile*, mais seulement *un enfant maladif*).

On note de surcroît qu'il n'y a pas nécessairement de parallélisme entre les synonymes et les antonymes. Par exemple, à *grave*, synonyme de *sérieux*, peuvent correspondre selon les contextes aussi bien *futile* que *bénin*.

Les exemples étaient à chaque fois formés de la même façon : emploi de l'adjectif avec un humain, avec un nom de chose concrète, avec un nom de chose plus ou moins abstraite. Il n'y a pas de corrélation décelable avec la répartition des synonymes et des antonymes observés.

Signalons enfin que ce n'est pas parce qu'un terme antonyme est dérivé de l'adjectif, comme c'est le cas pour *indélicat* à partir de *délicat* qu'il est nécessairement polysémique comme celui-ci.

6. Les antonymes morphologiques et sémantiques

But de l'exercice : Mesurer la distance qui sépare l'histoire d'une langue du fonctionnement actuel ; montrer qu'il faut se défier du recours à l'étymologie, tant peut être grande la séparation entre l'évolution formelle et l'évolution sémantique.

1) Soient les adjectifs et verbes suivants :

désobéissant, désobligeant, désœuvré, dévalué, désavoué, désabuser, déplumer, désappointer, déshériter, inoffensif, impatient, impénétrable, imprévoyant, imprévu, indolent, inestimable, infâme, infirme, innocent, inquiet, insipide, invraisemblable, irrévérent.

Ils sont tous formés étymologiquement avec un préfixe négatif *dé-* ou *in-*. Peut-on dire qu'ils sont tous les antonymes d'un mot ne présentant pas ce préfixe comme *désobéissant* par rapport à *obéissant* ?

2) Soient les mots :

vrai, décidé, libre, docile, favorable, scrupuleux, collectif, facile.

- Quels en sont les antonymes ?
- Quelles conclusions pouvez-vous tirer sur la relation entre les régularités morphologiques et les régularités sémantiques ?

Correction

Question 1

On peut distinguer plusieurs cas :

1. L'opposition étymologique s'accompagne d'une opposition sémantique :

désobéissant, désobligeant, impatient, imprévoyant, imprévu, invraisemblable.

Pour tous ces couples, *désobéissant/obéissant, impatient/patient*, la base est clairement reconnaissable dans le dérivé.

Le terme *insipide* est le contraire formel et sémantique de *sapide*, mais on constate que la base présente des allomorphes caractérisés par une alternance vocalique, et que le terme *sapide* est un terme scientifique, alors que le terme ordinaire qui correspond à *insipide* est *gôûteux*.

2. L'opposition étymologique, clairement reconnaissable, ne s'accompagne pas d'une opposition sémantique :

dévalué, désavoué, désabuser, déplumer, désappointer, déshériter, inoffensif, inestimable.

À tous ces termes, on peut faire correspondre une base sans préfixe : *déshériter/hériter, inoffensif/offensif* ; mais il n'y a pas entre les deux mots de relation d'antonymie, et par exemple le contraire d'*offensif* est *défensif* et celui d'*inoffensif*, *nuisible*. De ce point de vue, le cas de *déplumer* est intéressant, car il a un sens très proche de *plumer*, bien que leurs emplois en contexte soient différents :

3. L'opposition étymologique n'est plus reconnaissable dans le système actuel de la langue :

innocent, inquiet, infâme, infirme.

La base *nocent* n'existe plus, alors que *nocere* en latin signifie *nuire, quiet*, que l'on retrouve dans *quiétude*, n'existe pas à l'état libre, *fâme*, qui apparaît avec une autre orthographe dans *diffamer*, est le mot latin *fama*, qui signifie *renommée*, et *infirm* est en fait le contraire de *ferme*, avec alternance vocalique. Dans tous les cas, il est clair que, dans le système actuel de la langue, ces quatre mots ne sont plus décomposables et qu'ils entrent en relation sémantique avec des mots qui ne sont pas de la même famille étymologique : *innocent / coupable, inquiet / tranquille, infâme / honorable, infirme / intègre* par exemple.

Question 2

On peut distinguer deux cas dans ce nouveau corpus :

1. L'antonyme est formé par l'adjonction d'un préfixe :

docile/indocile, favorable/défavorable, facile/difficile.

Pour ce dernier couple, on constate la présence d'une alternance vocalique ;

2. L'antonyme n'est pas formé par l'adjonction d'un préfixe, mais par un mot d'une autre famille :

vrai/faux, décidé/irrésolu

ou par différentes expressions de sens négatif :

scrupuleux/peu scrupuleux, sans soin, etc.

On constate donc une fois de plus qu'il n'y a pas de correspondance absolue entre la morphologie et la sémantique, et surtout pas entre l'étymologie, qui est du domaine de l'histoire de la langue, de la diachronie, et ce qui se produit dans le système actuel, en synchronie.

7. Le jeu de mots

But de l'exercice : Observer comment certaines des relations lexicales présentées hors contexte sont utilisées dans un texte de façon ludique ; montrer que le jeu de mots repose sur des mécanismes linguistiques très précis.

Soit le texte suivant, extrait de *Mon père et ses verres* de Bobby Lapointe :

Mon père est marinier

Dans cette péniche

Ma mère dit la paix niche

Dans ce mari niais

Ma mère est habile

Mais ma bile est amère

Car mon père et ses verres

Ont les pieds fragiles.

Relevez les jeux de mots et analysez leur mécanisme.

Correction

La confrontation entre les différents vers du texte fait naître les jeux de mots, ainsi *marinier* repris par *mari niais*, *péniche* par *paix niche*, et

conduit à en voir même dans des groupes qui ne sont pas repris, comme *mon père et ses verres* (*mon père est sévère*).

Les mécanismes sur lesquels ils reposent sont les suivants :

- Homonymie :

mari niais et *marinier* [marinjɛ]

péniche et *paix niche* [peniʃ]

et *ses verres* et *est sévère* [esevɛr].

En réalité, en français standard, il s'agit plutôt d'une paronymie, à cause de la légère différence qu'introduit la prononciation des *e* ouverts et fermés pour lesquels on a indiqué ici la prononciation méridionale.

Le jeu de mots consiste à rapprocher des expressions semblables ou proches sur le plan formel et qui n'ont rien à voir sur le plan sémantique. Il faut noter que le jeu change le découpage en mots : *marinier*, un seul mot, *mari niais*, deux mots. Lorsque le jeu de mots est comme ici localisé à la rime, on parle de rimes équivoquées.

- Mauvaise segmentation en morphèmes : à partir de *est habile* [eta-bil], est opéré le découpage *ta bile*, qui conduit dans le vers suivant à *ma bile*. À l'inverse, *ma mère* sera repris par *est amère*.
- Contrepèterie : le jeu consiste à intervertir des éléments, et sur *ma mère est habile* est fabriqué par permutation *ma bile est amère*, les seuls éléments qui ne changent pas de place étant [m] et [et] :

[mamɛretabil]

[mabiletamɛr]

La contrepèterie peut intervertir des mots, des syllabes, des morphèmes, des sons.

Même exercice à partir de l'extrait suivant de *Le tube de toilette* de Bobby Lapointe :

Pour faire un tube de toilette

En chantant sur cet air bête

Avec des jeux de mots laids

Il faut pondre des couplets

Permetts que je te réponde

C'est sûr, faut que tu les pondes

Bon, mais que dois-je pondre ?
Que ponds-je. Que ponds-je.
Pot pot pot pot pot pod et pot
Le dernier mot qui t'a servi était : « Ponds-je »
Serviette éponge ! parfait ! ...

Correction

On retrouve certains des mécanismes dégagés pour l'extrait précédent : homonymie, *air bête/herbette*, *mots laids/mollets* ; paronymie, *que ponds-je*, *éponge*, découpage fantaisiste, *ré-ponde* entraînant *les pondes*. On note de surcroît un jeu sur la polysémie : ainsi le verbe *pondre* est pris dans l'expression *pondre des couplets* au sens figuré et signifie seulement *fabriquer*. Le jeu consiste alors à revivifier la métaphore morte, à la prendre au pied de la lettre, ce qui entraîne la mention du cri de la poule. Enfin, dans *pour faire un tube de toilette*, coexistent plusieurs sens de la forme homonyme *tube* : chanson à succès, ce qui sera repris par *en chantant sur cet air*, tube de dentifrice et baignoire, sens qu'actualise le complément *de toilette*.

8. L'expression du haut degré

But de l'exercice : Observer la variété dans l'expression de l'intensité. Observer l'importance des séries, et la coexistence de constructions productives à côté de constructions qui, si elles sont très fréquentes, n'en sont pas moins figées.

Toutes les expressions suivantes expriment le haut degré, c'est-à-dire le fait qu'une qualité ou une action est à son comble. Vous essaierez de les classer. Vous élargirez la liste proposée pour séparer les expressions productives de celles qui ne le sont pas :

beau comme un dieu, fou à lier, un regard de chien battu, nu comme un ver, bête comme tout, généreux jusqu'à la bêtise, dormir comme une marmotte,

un effet bœuf, une raclée maison, aller à fond de train, une patience d'ange, usé jusqu'à la corde, courir comme si on avait le diable à ses trousses, dormir comme un plomb, bourré jusqu'à la gueule, une faim de loup, dormir à poings fermés, rougir jusqu'au blanc des yeux, bête à pleurer, bête comme chou, bête comme ses pieds, un nez comme une patate, souffrir comme un damné, triste à mourir, perdre jusqu'à sa chemise, des oreilles comme des feuilles de chou, réglé comme du papier musique, un chabut monstre, un mari modèle, des yeux comme des boules de loto, boire le calice jusqu'à la lie, un intellectuel type, des jambes comme des allumettes, malade à crever.

Correction

On peut classer les expressions selon que l'élément déterminé par l'expression du haut degré est un adjectif ou participe passé, un substantif ou un verbe. Dans chacune de ces catégories, on essaiera de distinguer des comportements sémantiques.

• Adjectif :

beau comme un dieu, fou à lier, nu comme un ver, bête comme tout, généreux jusqu'à la bêtise, usé jusqu'à la corde, bourré jusqu'à la gueule, bête à pleurer, bête comme chou, bête comme ses pieds, triste à mourir, réglé comme du papier musique, malade à crever.

Sur la base de la construction de l'expression qui marque l'intensité, on peut distinguer les catégories suivantes :

- comparaison : Adj. comme N (*beau comme un dieu*)
- conséquence : Adj. à Inf. (*fou à lier*). On note dans ce cas que l'infinitif est toujours à la forme active, mais qu'il indique tantôt que le substantif auquel se rapporte l'adjectif fait l'action exprimée, tantôt qu'on en exerce une sur lui :

malade à crever vs fou à lier.

L'expression *triste à mourir* est de ce point de vue ambiguë lorsqu'elle se rapporte à un substantif humain et signifie aussi bien si *triste qu'il va en mourir* que si *triste qu'il va faire mourir autrui*.

- limite : Adj. jusqu'à N (*généreux jusqu'à la bêtise*).

Sur le plan sémantique, toutes ces locutions ont en commun d'exprimer un comble, soit que la comparaison présente un parangon, un prototype, ce qu'expriment le singulier et l'article indéfini, soit que la conséquence soit hyperbolique, soit enfin que la limite soit si extrême qu'elle en est parfois paradoxale comme dans *généreux jusqu'à la bêtise*.

Si l'on essaie de penser à d'autres expressions, on constate que c'est la comparaison qui est la plus productive : *rouge comme une tomate, fier comme Artaban, agile comme un singe, rusé comme un renard*, etc. Il est intéressant de signaler qu'un petit nombre d'adjectifs fournissent à eux seuls un grand nombre de ces expressions :

beau comme un astre, un dieu, le jour, un ange, Apollon

blanc comme neige, un lys, un linge, un cierge, un cachet d'aspirine

fort comme un lion, un bœuf, Hercule, la Mort, un Turc

Citons encore *laid, noir, droit, fin, mou, plein, raide, rond, souple, saoul*, etc. Il est parfois difficile de trouver une justification à la comparaison : *bête comme ses pieds*. Il s'agit de séries productives et l'usage montre qu'il se fabrique en permanence des comparaisons originales telles que *belle comme un camion*, qui a connu un certain succès ou *nu comme le discours d'un académicien* (Musset) qui est restée sans lendemain. Parmi les termes étalons, figurent un grand nombre de noms d'animaux, quelques noms de végétaux, quelques termes qui désignent des phénomènes météorologiques ou naturels, des termes qui renvoient à des personnages mythologiques ou de légende, et des termes isolés en moins grand nombre. Enfin il faut signaler l'expression *comme tout*, vidée de tout contenu sémantique, où l'indéfini *tout* semble exprimer l'indicible.

Les expressions qui indiquent la limite ou la conséquence sont infiniment moins nombreuses, et ne sont guère productives. Il est intéressant de noter que la conséquence s'emploie essentiellement de façon péjorative. En dehors de *belle à damner un saint (un mort), joli (mignon) à croquer*, c'est le comble d'un défaut qui est présenté (*laid à faire peur, ennuyeux à mourir, bête à manger du foin*, etc.).

• Verbes :

dormir comme une marmotte, aller à fond de train, courir comme si on avait le diable à ses trousses, dormir comme un plomb, dormir à poings fermés, rougir jusqu'au blanc des yeux, souffrir comme un damné.

Ici encore, on peut distinguer différentes catégories selon la construction du verbe :

– comparaison : V comme un N :

souffrir comme un damné, dormir comme un plomb.

La comparaison ne diffère pas dans sa construction de celles qui apparaissent avec un adjectif. On note plus rarement une comparaison conditionnelle :

courir comme si on avait le diable à ses trousses

– conséquence : V à Inf. :

applaudir à tout rompre, courir à perdre haleine, pleurer à fendre l'âme, bâiller à se décrocher la mâchoire

– expression de la limite : V jusqu'à N :

rougir jusqu'au blanc des yeux, perdre jusqu'à sa chemise, boire le calice jusqu'à la lie

– manière : V à N :

aller à fond de train ; dormir à poings fermés.

On constate que les constructions sont les mêmes que pour l'adjectif, à l'exception du complément de manière qui n'était pas représenté pour celui-ci. On peut faire les mêmes remarques sur leur productivité. Ce sont, et de loin, les comparaisons qui sont les plus nombreuses. Elles portent parfois sur le complément du verbe : *fuir comme la peste*, mais le plus souvent sur le sujet. Elles caractérisent surtout un petit nombre de verbes :

crier comme un putois, un sourd, un possédé

courir comme un lièvre, un dératé, un lapin

dormir comme une marmotte, une masse, un toupin

s'en moquer comme de l'an quarante, de sa première chemise, etc.

Ici encore, on remarque le nombre de noms d'animaux qui figurent comme étalon de la comparaison. Ces comparaisons sont parfois entièrement figées et il est difficile de leur donner une justification : *râler comme un pou*. Certaines donnent lieu à des séries : *dormir comme une marmotte, dormir comme un loir*, d'autres non : *dormir comme un plomb* vs **dormir comme un bronze*.

Les autres façons d'exprimer le haut degré sont bien moins productives, en particulier la dernière qui ne présente guère que des locutions stéréotypées : *mordre à belles dents*, *prendre à bras le corps*, etc.

• Substantifs :

un effet bœuf, une raclée maison, un chahut monstre, un mari modèle, un intellectuel type, un nez comme une patate, des oreilles comme des feuilles de chou, des yeux comme des boules de loto, des jambes comme des allumettes, une faim de loup, une patience d'ange, un regard de chien battu.

Ici encore, on retrouve la comparaison, mais elle est infiniment moins fréquente et peu productive. Il faut signaler que cet emploi du substantif accompagné d'une comparaison se rencontre dans certains cadres syntaxiques seulement comme *avoir des (les) N comme* :

avoir des jambes comme des poteaux, avoir des cheveux comme du crin,

qu'elle s'emploie quasi exclusivement avec des substantifs désignant les parties du corps et pratiquement toujours de façon péjorative. Il est généralement facile de reconstruire un adjectif se rapportant au substantif : *des yeux ronds comme des boules de loto*, *des cheveux rêches comme du crin*.

La construction *N de N* présente comme deuxième substantif un terme offrant un étalon. Il s'agit d'expressions nombreuses, surtout dans la langue populaire. N2 est souvent un nom d'animal.

Quant à la dernière construction, où le terme intensif est un substantif sans déterminant qui fonctionne comme un adjectif épithète, *un mari modèle*, elle est soumise à des restrictions qui en rendent l'emploi assez limité. Le deuxième terme est choisi dans une liste restreinte de mots dont les uns se justifient, comme *type*, *modèle*, *monstre*, et dont les autres sont tout à fait obscurs comme *bœuf*. De surcroît, seuls un petit nombre de termes acceptent d'être ainsi déterminés : *un comportement modèle*, mais **un comportement bœuf*; *une raclée maison* mais ? *un coup de poing maison*, etc.

Pour conclure, on soulignera l'importance de la comparaison qui se retrouve dans chacune des catégories, et qui est de loin le moyen le plus productif. Les termes de référence sont très souvent des noms d'animaux. Ces comparaisons, si elles étaient motivées à l'origine, sont fréquemment devenues obscures. La plupart des autres façons d'exprimer l'intensité

sont stéréotypées et font apparaître des collocations figées. Étant donné un terme, on s'attend à ce qui le suit : la raclée sera maison et l'effet bœuf, et non l'inverse.

9. Les locutions figées

But de l'exercice : Analyser le comportement des collocations ; mesurer la part de motivation et d'arbitraire qui les entraîne ; réfléchir sur le passage d'un sens propre, restreint, à un sens élargi.

- 1) Dans les syntagmes suivants, formés d'un déterminant, d'un substantif et d'un adjectif, l'adjectif n'a pas été indiqué. Dans tous les cas, il s'agit d'un terme que pourrait remplacer *grand*, et qui exprime donc le haut degré. Vous chercherez quel est l'adjectif qui convient. Vous préciserez si ces adjectifs sont interchangeables ; vous essaierez de les regrouper en séries.

un démenti..., *une bêtise...*, *une grossièreté...*, *un vacarme...*, *un nombre...*, *une violence...*, *une patience...*, *une bonté...*, *une méchanceté...*, *un soin...*, *une attention...*, *une preuve...*, *une victoire...*, *un succès...*, *une laideur...*, *un luxe...*, *une activité...*, *un refus...*, *une nécessité...*, *une défaite...*, *un argument...*, *une chaleur...*, *un éclat...*, *une erreur...*, *une grandeur...*

- 2) Vous couplerez les adjectifs avec d'autres substantifs que ceux du corpus. Conservent-ils toujours leur sens ?

Correction

Question 1

On obtient les associations suivantes :

un démenti cinglant ; une grossièreté intolérable ; un vacarme insupportable ; une bêtise incroyable ; une fortune incalculable ; une violence inouïe, extraordinaire ; une patience infinie,

angélique ; une bonté inouïe ; une méchanceté effrayante, inouïe ; un soin scrupuleux ; une attention soutenue ; une preuve indéniable ; une victoire éclatante ; un succès énorme ; une laideur repoussante ; un luxe inouï ; un refus catégorique ; une nécessité absolue ; une défaite cuisante ; un argument décisif ; une chaleur écrasante ; un éclat insoutenable ; une erreur fatale ; une grandeur incommensurable.

On constate que ces adjectifs ne sont pas interchangeable, à quelques exceptions près. Ainsi, là où l'adjectif *extraordinaire* est possible, *inouï* l'est également : *un luxe inouï ; un luxe extraordinaire*. Ces deux adjectifs paraissent d'ailleurs possibles, même s'ils ne sont pas usuels, pour tous les groupes, sauf pour *démenti, preuve, refus* et *argument*, pour lesquels ils ne présentent pas le sens d'intensité, mais expriment l'étonnement. On a donc affaire à des **collocations**, puisqu'étant donné le substantif, on peut prévoir l'adjectif exprimant l'intensité qui va l'accompagner.

Ces adjectifs peuvent être regroupés en séries :

1. extraordinaire, inouï, incroyable, angélique
2. infini, incommensurable, incalculable, énorme
3. intolérable, insoutenable, insupportable, repoussant
4. cuisant, cinglant, écrasant
5. fatal, catégorique, absolu, décisif
6. manifeste, éclatant, patent, indéniable
7. scrupuleux, soutenu

Il est clair que ces séries sont approximatives et que d'autres regroupements pourraient être proposés, ne serait-ce qu'un regroupement morphologique, puisqu'un grand nombre de ces adjectifs sont formés avec le préfixe *in-* négatif, et parmi eux avec le suffixe *-able*, et qu'ils peuvent être paraphrasés par *que l'on ne peut...*, exprimant donc l'idée d'une quantité qui dépasse les facultés de l'homme (avec d'autres substantifs, on pourrait d'ailleurs voir apparaître les adjectifs *inhumain* ou *surhumain* : *un courage surhumain*).

Quoi qu'il en soit du caractère approximatif de ces séries, on peut les définir de la façon suivante :

a. extraordinaire : ce qui étonne par son caractère hors du commun (on a inséré dans cette série *angélique*, bien que le terme, à la différence des précédents, soit métaphorique, car il présente bien lui aussi

l'idée de quelque chose d'exceptionnel, d'étranger au comportement ordinaire des hommes) ;

b. infini : ce qui présente une quantité très grande, qui excède parfois les limites de la capacité à compter ;

c. intolérable : ce dont la manifestation ne peut psychologiquement être acceptée par l'homme ;

d. cuisant : ce qui atteint l'individu et le blesse physiquement ;

e. fatal : ce qui est irrémédiable ;

f. manifeste : ce qui s'impose aux yeux du corps et/ou de l'esprit ;

g. scrupuleux : ce qui exige la mobilisation des facultés de l'individu.

On comprend alors que la répartition des adjectifs ne se fasse pas au hasard, mais soit partiellement fonction du sens des substantifs. S'ils expriment eux-mêmes l'idée de quantité, ils auront des affinités pour la deuxième série, s'ils renvoient à une action unique, comme *refus, erreur*, ils en auront pour la cinquième, etc. Partiellement seulement, car l'attention pourrait être scrupuleuse et le soin soutenu, la laideur intolérable ou l'éclat insupportable.

Question 2

Tous ces adjectifs peuvent bien sûr s'employer avec d'autres substantifs : un comportement extraordinaire ; une nouvelle inouïe ; un comportement angélique ; une invention incroyable ; une liste infinie ; deux dimensions incommensurables ; un nombre incalculable ; un tas énorme ; une attitude intolérable ; un enfant insupportable ; une douleur insoutenable ; un animal repoussant ; des paroles cuisantes ; des mots cinglants ; une responsabilité écrasante ; l'heure fatale ; une décision catégorique ; un pouvoir absolu ; une victoire décisive ; une liaison manifeste ; une joie éclatante ; un délit patent ; un mensonge indéniable ; un esprit scrupuleux ; un niveau de langue soutenu.

On constate qu'en général l'adjectif a un sens plus précis, c'est-à-dire qu'il ne se borne pas à exprimer le degré, mais que le trait sémantique qui a servi à définir les séries précédentes est le trait fondamental. Ainsi, dans *un comportement extraordinaire*, l'idée de degré est absente, et seul figure le trait *hors du commun*... On s'en aperçoit entre autres en ce que les synonymes possibles ne sont pas les mêmes :

un comportement extraordinaire, extravagant

une violence extraordinaire, immense.

En somme, lorsque ces adjectifs expriment le degré, c'est par extension. Le trait qui sert à les définir et qui est essentiel dans les emplois ordinaires passe alors au second plan. Il n'est pas supprimé, ce qui explique que les adjectifs ne soient pas interchangeable, mais il n'est pas actualisé, parce que le substantif qu'ils accompagnent n'est pas neutre : un comportement peut être bon ou mauvais mais la violence est un défaut. Il y a donc **sélection** de certains traits sémantiques de l'adjectif par le substantif.

Les seuls adjectifs dont le sens ne varie pratiquement pas sont ceux qui expriment la quantité et donc directement le degré, et ce, quel que soit le contexte dans lequel ils sont employés : *incalculable* par exemple. On ne les trouve d'ailleurs qu'avec des termes renvoyant à des objets que l'on peut compter.

On note enfin que les adjectifs verbaux ne s'emploient pas avec un sens propre. Une insulte peut être cuisante, mais non une gifle, alors même que l'on a effectivement la joue qui cuit. Il s'agit là d'un comportement général de verbes que certains ont appelés verbes psychologiques, qui, au sens propre, désignent une atteinte corporelle, et au sens figuré, psychique, et pour lesquels le passage du sens propre au sens figuré se marque par des constructions syntaxiques particulières. L'emploi du participe présent comme adjectif spécialisé dans le sens figuré en est une (voir p. 233).

10. Quelques emplois du verbe faire

But de l'exercice : Mettre en évidence les corrélations qui peuvent exister entre syntaxe et lexicologie.

Soient les phrases suivantes :

1. *Jean a fait le clown*
2. *Jean a fait le pantin*

3. *Jean a fait le pitre*
4. *Jean a fait l'idiot*
5. *Jean a fait le malin*
6. *Jean a fait le sourd*
7. *Jean a fait le mort*
8. *Jean a fait de l'escalade*
9. *Jean a fait de la course*
10. *Jean a fait de la marche*
11. *Jean a fait du chahut*
12. *Jean a fait de la nage*
13. *Jean a fait du saut*
14. *Jean a fait du tricot*
15. *Jean a fait du dessin*
16. *Jean a fait une maison*
17. *Jean a fait un gâteau*
18. *Jean a fait une crème*
19. *Jean a fait un pâté de sable*
20. *Jean a fait une robe*

- 1) Remplacez *Jean* par *Jeanne*. Dans quelles phrases cela entraîne-t-il un changement supplémentaire ? Remplacez *Jean* par *Jean et Jeanne*. Dans quelles phrases cela entraîne-t-il un changement ?
- 2) Dans quels cas existe-t-il un verbe morphologiquement apparenté au complément, comme pour : *faire du saut/sauter* ?
- 3) Peut-on faire varier dans tous les cas l'article qui précède le substantif complément, éventuellement en accompagnant ce substantif d'un adjectif : *faire du saut, faire un saut périlleux* ? Peut-on le remplacer par un adjectif démonstratif suivi de *ce même* : *de l'escalade/cette même escalade* ?
- 4) Dans quels cas peut-on ajouter un complément au verbe, du type à *N* ou pour *N* : *Jean fait un pâté de sable pour son fils* ?
- 5) Regroupez ces résultats sous forme de tableau. Sur la base des propriétés syntaxiques testées, combien de types d'emplois du

verbe *faire* peut-on distinguer ? Sont-ils à mettre en relation avec une caractérisation sémantique ? Essayez de préciser cette caractérisation en donnant à *faire* des synonymes.

Correction

Question 1

Si l'on remplace *Jean* par *Jeanne*, cela entraîne une variation dans les phrases 4, 5, 6 et 7, puisque le substantif complément subit une variation en genre et devient féminin :

Jeanne a fait l'idiote, la maligne, la sourde, la morte.

Si l'on remplace *Jean* par *Jean et Jeanne*, cela peut entraîner une variation dans les phrases 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Si l'on peut en effet dire :

Jean et Jeanne ont fait le clown

il est tout à fait possible de dire également :

Jean et Jeanne ont fait les clowns.

Le substantif complément subit donc une variation en nombre. Le fait que les phrases 1, 2 et 3 subissent une variation en nombre alors qu'elles ne subissaient pas de variation en genre permet de se rendre compte que c'était tout simplement dû au fait que les substantifs *clown*, *pantin* et *pitre* ne sont pas susceptibles d'une telle variation. C'est une impossibilité lexicale. On peut donc dire que, dans les phrases 1 à 7, lorsque le sujet varie en genre ou en nombre, le complément varie parallèlement sous réserve que cette variation soit morphologiquement possible pour le genre.

Question 2

Pour les phrases 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, il existe un verbe morphologiquement apparenté au substantif :

escalade / escalader

nage / nager

tricot / tricoter

Question 3

Il n'est pas possible de faire varier librement l'article du complément dans toutes les phrases du corpus. Si cela est possible pour les phrases de 8 à 20 :

Jean a fait une escalade difficile

Jean a fait le plus beau pâté de sable

il n'en va pas de même pour les sept premières : en effet, si l'on remplace l'article *le* par *un*, ou bien c'est impossible, ou bien l'expression change de sens. On peut bien avoir :

Jean a fait un clown merveilleux

Jean a fait un sourd acceptable

mais alors le verbe ne signifie plus que Jean s'est conduit comme un clown ou comme un sourd, mais qu'il a tenu le rôle d'un clown ou d'un sourd.

Cette différence de comportement trouve confirmation lorsqu'on essaie de remplacer l'article par *ce même*. Les phrases 1 à 7 ne l'acceptent pas :

*Jean a fait ce même clown

alors que toutes les autres l'acceptent sans difficulté :

Jean a fait cette même escalade

Jean a fait ce même rêve

Jean a fait ce même gâteau

Question 4

Enfin, il est impossible d'ajouter un complément prépositionnel dans les phrases 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 :

*Jean a fait de l'escalade pour son fils

alors que cela est possible dans toutes les autres :

Jean a fait le clown pour son fils

Jean a fait un gâteau à son fils.

Les phrases 14 et 15 seraient à la rigueur possibles :

Jean a fait du dessin pour son fils

mais infiniment moins naturelles que si l'article était *un* :

Jean a fait un dessin pour son fils.

On ne les a donc pas retenues.

Question 5

On peut résumer toutes ces observations dans le tableau suivant :

	genre/nombre	dérivé	article	comp. prép.
1 à 7	+	-	-	+
8 à 15	-	+	+	-
16 à 20	-	-	+	+

On distingue ainsi trois classes d'emplois dans le corpus qui sont à mettre en parallèle avec la construction des phrases :

- Phrases 1 à 7 : le complément comporte un article défini, *le pitre*. Ce complément varie en genre et en nombre avec le sujet, ce qui est une situation exceptionnelle pour un complément. Il n'existe pas de verbe dérivé du substantif complément, la variation d'article n'est pas possible sans changement de sens et un complément prépositionnel est possible.

Dans ce premier type d'emploi, *faire* a le sens d'*être momentanément, de se comporter comme*. Il ne correspond pas à une action ou à une activité, mais plutôt à une attitude ou un état passagers.

- Phrases 8 à 15 : le complément comprend un article partitif, il lui correspond un verbe dérivé, le changement d'article est possible et il n'y a pas de complément prépositionnel. Le verbe *faire* désigne ici une activité ou une pratique. On peut parfois lui substituer *pratiquer* : *pratiquer la marche*, mais le plus souvent c'est toute l'expression qui peut être remplacée par le verbe dérivé : *faire de la marche / marcher*. *Faire* est un verbe support (voir p. 235).
- Phrases 16 à 20 : le complément comprend un article indéfini, il ne lui correspond pas de verbe dérivé, le changement d'article est possible et on peut ajouter un complément prépositionnel. Le verbe *faire* désigne ici une action qui aboutit à la création d'un objet. On peut, selon l'objet créé, le remplacer par *construire, cuire, coudre*, etc.

On voit donc la corrélation qui existe entre des comportements syntaxiques et des valeurs sémantiques. Bien entendu, la situation qui est décrite dans cet exercice a été simplifiée et plusieurs exemples qui ont été laissés en dehors du corpus ne rentrent pas dans ces cadres. Par exemple *faire un rêve* se comporte comme la catégorie b, alors qu'il ne présente pas d'article partitif. On s'est borné à quelques comportements simples.

11. L'anaphore méronymique (synecdochique)

But de l'exercice : Mesurer l'influence du lexique sur la syntaxe, mettre en évidence l'importance des relations de partie à tout.

Soit le schéma de phrase :

Mon N s'est coincé dans le portillon du métro, mon (son, le, ce) N' s'est cassé,
et les couples N-N' suivants :

caméra, objectif ; canne à pêche, moulinet ; valise, poignée ; parapluie, manche ; parapluie, baleines ; pied, cheville ; main, pouce ; fils, cheville ; teckel, patte ; vélo, roue arrière.

- 1) Construire systématiquement les phrases correspondantes en indiquant chaque fois si l'anaphore (c'est-à-dire le renvoi du deuxième terme au premier comme dans *ma caméra s'est coincée dans le portillon du métro, l'objectif est cassé*) est automatique (A) ou exclue (E) ou interprétable dans certains contextes seulement (I).
- 2) Essayez de dégager une règle de fonctionnement de l'anaphore dans les cadres proposés.

Correction

Question 1

Pour chaque couple, on obtient les phrases suivantes :

caméra - objectif

ma caméra...	mon objectif s'est cassé	A
	son objectif s'est cassé	A
	l'objectif s'est cassé	A
	cet objectif s'est cassé	E

canne à pêche - moulinet

ma canne à pêche...	mon moulinet s'est cassé	A
---------------------	--------------------------	---

	son moulinet s'est cassé	A
	le moulinet s'est cassé	A
	ce moulinet s'est cassé	E
valise - poignée		
ma valise...	ma poignée s'est cassée	E
	sa poignée s'est cassée	A
	la poignée s'est cassée	A
	cette poignée s'est cassée	E
parapluie - manche		
mon parapluie...	mon manche s'est cassé	E
	son manche s'est cassé	A
	le manche s'est cassé	A
	ce manche s'est cassé	E
parapluie - baleines		
mon parapluie...	mes baleines se sont cassées	E
	ses baleines se sont cassées	A
	les baleines se sont cassées	A
	ces baleines se sont cassées	I
pied - cheville		
mon pied...	ma cheville s'est cassée	A
	sa cheville s'est cassée	E
	la cheville s'est cassée	E
	cette cheville s'est cassée	E
main - pouce		
ma main...	mon pouce s'est cassé	A
	son pouce s'est cassé	E
	le pouce s'est cassé	E
	ce pouce s'est cassé	E
fils - cheville		
mon fils...	ma cheville s'est cassée	E
	sa cheville s'est cassée	A
	la cheville s'est cassée	E
	cette cheville s'est cassée	E
teckel - patte		
mon teckel...	ma patte s'est cassée	E
	sa patte s'est cassée	A
	la patte s'est cassée	E

	cette patte s'est cassée	E
vélo - roue arrière		
mon vélo...	ma roue arrière s'est cassée	A
	sa roue arrière s'est cassée	A
	la roue arrière s'est cassée	A
	cette roue arrière s'est cassée	E

Question 2

Comment interpréter les observations précédentes ? On obtient cinq configurations, AAAE, EAAE, EAAI, AEAE, EAEE :

AAAE	caméra – objectif
	canne à pêche – moulinet
	vélo – roue arrière
EAAE	valise – poignée
	parapluie – manche
EAAI	parapluie – baleines
AEAE	pied – cheville
	main – pouce
EAEE	fils – cheville
	teckel – patte

Dans chaque couple, les termes sont liés par une relation de type méronymique (synecdochique), puisque N' désigne à chaque fois une partie de l'objet ou de l'être désigné par N. Les différences de fonctionnement de l'anaphore tiennent à la nature de ce à quoi renvoie N' et au type de sa relation avec l'énonciateur, le sujet parlant qui dit *je* et *mon*.

Dans la première configuration AAAE, N renvoie à un objet possédé par l'énonciateur, caméra, canne à pêche ou vélo, et N' à une partie unique de cet objet (il n'y a qu'une roue arrière sur un vélo) mais susceptible d'en être séparée : on peut posséder plusieurs objectifs interchangeables, et même plusieurs roues de rechange. Du coup, presque toutes les possibilités existent : *mon*, car l'énonciateur peut posséder un ou plusieurs objectifs indépendamment même de la caméra, *son* car l'objectif est lié à la caméra par la relation de partie à tout, *le* car cette même relation fait qu'il n'est pas utile de spécifier la relation d'appartenance pour que l'on comprenne qu'il s'agit bien de l'objectif de la caméra. Seule la dernière

phrase est exclue, car l'emploi du démonstratif suppose que l'on sélectionne pour le montrer un objet au milieu d'autres identiques. Or une caméra ne peut avoir qu'un objectif à la fois.

La deuxième configuration diffère de la première en ce que l'emploi de *mon* n'est pas possible. C'est que ni la poignée de la valise, ni le manche du parapluie ne sont des objets séparables que l'énonciateur pourrait changer à sa guise : ce ne sont pas des éléments que l'on possède ordinairement indépendamment de l'objet qu'ils servent à définir.

La troisième configuration diffère de la seconde en ce que, si une valise n'a qu'une poignée et un parapluie qu'un seul manche, ce qui rend impossible l'emploi de *ce*, un parapluie possède plusieurs baleines si bien que l'on peut vouloir indiquer par le démonstratif lesquelles ont été cassées. Dans la quatrième configuration, N ne renvoie plus à un objet quelconque susceptible d'être possédé par l'énonciateur, mais à une partie de son corps, pied ou main. Quant à N', il désigne une partie unique de cette partie du corps, c'est-à-dire qu'il renvoie lui-même à une partie du corps de l'énonciateur. Du coup, *ce* est évidemment exclu, mais aussi *son*, car ce qui domine, c'est la relation de la partie du corps à l'énonciateur. *Mon* prend donc le pas sur *son*. Quant à *le*, il paraît difficile et semble réservé à la relation entre objet et partie d'un objet. Ajoutons que d'ailleurs le schéma de phrase testé n'est pas très usuel et que dans ce cas, on aurait plutôt :

Mon pied... Je me suis cassé la cheville.

Enfin, dans la cinquième configuration, N renvoie à un animé, humain ou animal lié à l'énonciateur : bien que N' ne renvoie pas à un objet unique (deux chevilles et quatre pattes), les parties du corps ne semblent pas se comporter sur ce point comme les objets quelconques, et l'emploi du démonstratif paraît très difficile. Une phrase comme :

Mon fils s'est coincé dans le portillon du métro. Cette cheville s'est cassée.

ferait du fils un objet dont on parle comme d'un parapluie. *Mon* est exclu, car la partie du corps serait alors immédiatement rapportée à l'énonciateur. Quant à *le*, il continue à ne pas pouvoir être utilisé. Comme dans le cas précédent, la tournure :

il s'est cassé la cheville

serait plus naturelle.

On constate donc que, dans un même schéma de phrase, le comportement de l'anaphore varie selon la classe lexicale des termes impliqués (par exemple celle des parties du corps) et selon la relation qu'ils entretiennent.

12. Les parties du corps

But de l'exercice : Donner un exemple des particularités de comportement des termes qui renvoient aux parties du corps (voir t. 2, exercice n° 26) ; faire réfléchir sur l'expression des relations d'appartenance, pour lesquelles l'emploi de l'adjectif possessif n'est qu'un des moyens utilisés.

1) Soit la liste de termes :

dent, cheveu, visage, main, pied, robe, chemise, voiture, verre, assiette, vitres.

Insérez ces termes dans chacune des séquences suivantes de sorte qu'une relation d'appartenance à *je* soit toujours exprimée.

je me lave le (la, les)...

je me lave un (une, des)...

je lave le (la, les)...

je lave un (une, des)...

je lave mon (ma, mes)...

Combien de groupes pouvez-vous dégager à partir des insertions possibles et impossibles ? Pouvez-vous les caractériser sémantiquement ?

2) Soit la liste de termes :

cheville, poignet, main, voiture, livre, stylo.

Insérez ces termes dans la séquence :

elle a pris + le N de Pierre

elle a vu + le N de Pierre

puis remplacez *de Pierre* par un pronom. Que constatez-vous ?

3) Récapitulez les contraintes syntaxiques qui s'appliquent aux substantifs désignant des parties du corps.

Correction

Question 1

On résumera directement les observations sous forme d'un tableau :

	me... le	me... un	le	un	mon
dents	+	-	-	-	-
cheveux	+	-	-	-	-
mains	+	-	-	-	-
pieds	+	-	-	-	-
robe	-	+	-	-	+
chemise	-	+	-	-	+
voiture	-	-	+	-	+
verre	-	-	-	-	+
assiette	-	-	-	-	+
vitres	-	-	-	-	+

On notera, avant de mettre en évidence les groupes de termes que, bien entendu, d'autres insertions sont possibles, mais qu'alors la relation d'appartenance n'est pas automatique et dépend du contexte. Ainsi :

Je lave le verre

est parfaitement possible, mais rien n'indique que le verre appartient au sujet. Au contraire :

Je lave la voiture

s'interprète plutôt, en l'absence de toute autre précision, comme :

Je lave ma voiture

phrase qui est possible et parfaitement claire, mais plus rare que la précédente. On a indiqué comme impossibles des séquences comme :

Je me lave une main

Je me lave des cheveux

qui ne sont pas totalement exclues linguistiquement, mais qui supposent une situation tout à fait particulière, puisque les mains, comme les pieds, les bras, etc., forment un couple, et les cheveux un ensemble dont on n'a pas coutume de traiter les éléments séparément.

Ceci étant posé, on peut distinguer dans le tableau deux groupes principaux, selon que le possessif apparaît ou non. Lorsqu'il est exclu, c'est que le nom inséré dans la séquence désigne une partie du corps. On voit alors apparaître une construction spécifique, avec l'article défini et un pronom réfléchi, c'est-à-dire de la même personne que le sujet :

Je **me** lave les mains

Tu **te** laves les mains

Il **se** lave les mains

Dans le deuxième groupe, où l'adjectif possessif est toujours possible, on distingue trois sous-ensembles :

a. *robe* et *chemise* : pour ces termes la construction réfléchie est possible mais elle se distingue de celle qui apparaît avec les parties du corps en ce que l'article est indéfini. Ceci s'explique en ce que, ordinairement, *robe* et *chemise* ne renvoient pas à des objets uniques, ou dont le nombre est parfaitement défini : si on ne peut pas posséder un nombre quelconque de mains, on peut posséder plusieurs robes ou plusieurs chemises. Ces termes ont donc un comportement intermédiaire entre les parties du corps et les objets quelconques. On peut dire qu'ils renvoient à des objets très personnels, appartenant à la sphère intime d'un individu, à ce qui constitue son univers quotidien. On a d'un côté les éléments fortement liés à *je*, de l'autre des objets seulement susceptibles d'être possédés et des termes comme *robe* ou *chemise* peuvent être considérés comme appartenant à l'un ou à l'autre groupe ;

b. *voiture* : le terme ne renvoie plus à un élément qui sert à définir l'individu, si bien que la construction réfléchie n'est plus possible. Néanmoins, l'utilisation de l'article défini traduit le fait qu'il ne s'agit pas d'un objet aussi quelconque qu'un verre ou des vitres et que c'est le plus souvent un objet unique ;

c. *verre*, *assiette*, *vitres* : il s'agit ici de termes qui renvoient à des objets absolument quelconques, et qui ont besoin d'être précédés d'un adjectif possessif pour que la relation d'appartenance soit claire.

On constate donc, comme dans l'exercice précédent, que les noms de parties du corps ont en contexte un fonctionnement particulier. On constate également que la frontière entre les différentes classes lexicales du corpus n'est pas toujours très nette. On a affaire en réalité à un *continuum* qui va de l'un à l'autre de deux pôles opposés, les parties du

corps et les objets quelconques, certains objets dans l'entre-deux étant placés plutôt près du premier, et d'autres plutôt près du second. Du coup, toute une série d'effets stylistiques seront possibles, pour peu que l'on déplace un objet d'une catégorie dans l'autre. Ainsi, on pourra dire, par plaisanterie, dans un niveau de langue populaire :

Je lave mes mains pleines de doigts

et les mains seront alors conçues comme un objet plus ou moins étranger au *je*. Le français méridional dit :

Je me lave la robe

et la robe est alors présentée comme aussi essentielle à l'individu que ses mains ou son visage. On constate donc l'importance de la syntaxe au service de nuances interprétatives.

Question 2

Tous les termes de la nouvelle liste peuvent s'insérer dans les séquences proposées :

Elle a pris le poignet, le stylo de Pierre.

Elle a vu le poignet, le stylo de Pierre.

et si certaines séquences comme :

Elle a pris la cheville de Pierre

sont moins naturelles, ce n'est pas pour des raisons internes à la langue, mais pour des habitudes extralinguistiques.

Par contre, la pronominalisation fait apparaître des différences selon les termes insérés. On observe en effet deux possibilités :

Elle a pris son N.

Elle lui a pris le N.

Dans la première configuration figurent les termes *livre*, *stylo* et *voiture*, et plus rarement, bien que cela soit possible, les termes *cheville*, *poignet* et *main* qui s'emploient dans la deuxième :

Elle a pris son stylo.

Elle lui a pris la main.

Voiture peut s'employer avec la construction des parties du corps et :

Elle lui a pris la voiture.

(construction plus naturelle dans un exemple comme *je te prends la voiture pour une heure*) n'est pas tout à fait exclue, ce qui confirme qu'une voiture n'est pas un objet quelconque.

Les deux possibilités se retrouvent avec le verbe *voir* :

Elle a vu son stylo.

Elle lui a vu la cheville.

bien que la seconde soit beaucoup moins fréquente qu'avec le verbe *prendre*. Avec *voir*, il est par ailleurs impossible d'avoir :

* Elle lui a vu la voiture.

Question 3

Avec ces nouvelles séquences, on trouve donc confirmation de la conclusion tirée des précédentes sur le comportement particulier des parties du corps pour lesquelles la relation d'appartenance se marque par l'emploi, non d'un adjectif possessif, mais d'une construction pronominale. On peut de surcroît constater que ce comportement n'est pas général et se limite à des cadres syntaxiques spécifiques soumis à l'influence du lexique des verbes qui y sont insérés. On pourrait prolonger l'exercice en remplaçant *voir* et *prendre* par *tenir*, *saisir*, *arracher*, *regarder*, *admirer*, *détester*, *apercevoir*, etc., et essayer de définir des groupes parmi ces verbes.

13. La passivabilité des verbes

But de l'exercice : Montrer que la description d'un élément lexical ne peut pas se faire correctement sur le seul plan sémantique car ses propriétés de construction font souvent partie intégrante de sa définition.

Soit le corpus suivant :

1. *Paul a essuyé des reproches.*
2. *Paul a essuyé la vaisselle.*
3. *Mathilde respire la sérénité.*
4. *Mathilde respire le gaz.*
5. *Le gardien de but saisit le ballon.*
6. *Le commerçant saisit l'occasion.*

7. *La jeune fille salit le parquet.*

8. *La jeune fille salit sa réputation.*

Essayez de mettre ces phrases actives à la forme passive. Peut-on prévoir la passivabilité d'un verbe ?

Correction

On peut remarquer que le lexique a une influence considérable sur la formation du passif. En effet, il y a des verbes qui peuvent se mettre au passif, d'autres non. Il est difficile de prédire la passivabilité d'un verbe en français : deux phrases de structure identique, avec un même verbe ne donnent pas toujours lieu toutes les deux à un emploi passif.

On constate que la phrase (1) *Paul a essuyé des reproches* se met plus difficilement au passif (*?Des reproches ont été essuyés par Paul*) que la phrase (2) *Paul a essuyé la vaisselle* (*La vaisselle a été essuyée par Paul*), qui pourtant a été construite de la même façon au niveau syntaxique. La même chose se passe avec les deux phrases suivantes : (3) *Mathilde respire la sérénité* → **La sérénité est respirée par Mathilde* ; (4) *Mathilde respire le gaz* → *Le gaz est respiré par Mathilde*. On peut penser que l'impassivabilité d'un verbe peut découler de son emploi dans un sens figuré ou métaphorique. Dans les exemples cités, seuls les verbes utilisés dans leur sens propre sont passivables, alors que les autres ne le sont pas du tout ou ne le sont que difficilement. Mais comment pourrait-on expliquer le fait que les phrases 6 et 8 admettent un passif au sens figuré ? (5) *Le gardien de but saisit le ballon* → *Le ballon est saisi par le gardien de but* ; (6) *Le commerçant saisit l'occasion*. → *L'occasion est saisie par le commerçant* ; (7) *La jeune fille salit le parquet* → *Le parquet est sali par la jeune fille* ; (8) *La jeune fille salit sa réputation* → *Sa réputation est salie*.

Le problème ne semble pas se situer dans le sens figuré des verbes concernés, mais plutôt dans la plus ou moins grande cohésion entre le verbe et son objet. Mais il n'est pas clair par ailleurs quel est le critère d'un sens figuré, ni pourquoi un tel sens serait incompatible avec le passif. Certains linguistes laissent entendre que « sens propre » est intuitivement assimilé à « sens abstrait », donc « dérivé, secondaire ».

Mais peut-on parler d'un même sens, se partageant en « propre » et « figuré » pour, par exemple, le verbe *respirer* ? Dans *respirer le gaz*, on

a affaire à une action (*absorber, humer, inhaler*), dans *respirer la sérénité*, à un état ou propriété (*dégager une impression de, exprimer, manifester*). On ne voit pas non plus en quoi *essuyer des reproches* serait le sens figuré de *essuyer la vaisselle*. Il s'agit en fait, du moins synchroniquement, de verbes complètement différents : sémantiquement, *essuyer des reproches* est proche de *subir* ou *endurer* et donc sans rapport aucun avec *essuyer la vaisselle*.

Là où il paraît au moins raisonnable d'opposer sens propre à sens figuré à propos d'un même verbe, cette opposition ne se reflète pas nécessairement au niveau de la passivabilité. Ainsi, *saisir le ballon* et *saisir l'occasion*, *salir le parquet* et *salir la réputation* montrent que le sens figuré d'un verbe n'entraîne pas nécessairement son impassivabilité. (cf. David Gaatton, *Le Passif du français*, Duculot, 1996).

● À retenir

- L'existence de champs associatifs et de champs sémantiques imbriqués les uns dans les autres.
- Les principaux obstacles à une description systématique de ces champs : la polysémie, les phénomènes d'emprunt et l'existence de niveaux et registres de langue.
- L'existence de relations lexicales entre les termes, jouant sur le signifiant (homonymie et paronymie) et sur le signifié (synonymie, antonymie, hypéronymie, autonymie, sens figuré) définissables dans le système lexical, mais le plus souvent en contexte.
- La liaison sectorielle du lexique et de la syntaxe.

■ Glossaire

Accent : phénomène prosodique qui en français porte sur la dernière syllabe accentogène d'un groupe syntaxique par une augmentation de sa durée et de son intensité. Un accent d'emphase, lié à l'énonciation et aux soucis d'insistance, peut également frapper la première. Cet accent secondaire ne peut en aucun cas supprimer l'autre accent, qui ne dépend que de l'organisation linguistique.

Accentogène : qui peut être accentué. Ainsi, une syllabe comprenant un e muet ne peut jamais être accentuée et si elle est à la fin d'un groupe, c'est l'avant-dernière syllabe qui le sera et qui sera donc accentogène.

Acronyme : mot formé de la concaténation de débuts d'autres mots (*Infocom*, pour *information communication*).

Affixe : morphème grammatical obligatoirement lié à une base. Les affixes sont de trois types, infixes, à l'intérieur de la base, préfixes, devant la base, suffixes, après la base. Le français ne connaît que les deux derniers.

Allomorphes : formes variables que peut prendre un même morphème. On parle aussi de variantes.

Allophones : formes variables que peut prendre un même phonème. On parle aussi de variantes.

Alternance vocalique : changement de voyelle caractérisant des allomorphes.

Antonymie : relation d'opposition entre unités de signification.

Autonymie : usage particulier d'un signe qui n'est pas utilisé pour renvoyer à un référent, mais renvoie à lui-même. Dans *Cheval a deux syllabes*, le mot *cheval* est en mention, il est autonyme, alors que dans *Le cheval hennit*, il renvoie à un référent, il est en usage.

Arbitraire : l'arbitraire du langage se marque par l'absence de lien naturel entre son organisation et la réalité. En particulier, le signe ne reflète en aucune façon la réalité, comme le prouve l'existence de mots différents selon les langues pour un même référent.

Base : ce qui reste d'un mot une fois ôté l'affixe qui a servi à former ce mot. Par exemple, *constitutionnellement* est formé sur la base *constitutionnelle*, féminin de *constitutionnel*, par l'adjonction du suffixe adverbial *-ment*. Mais *constitutionnel* est lui-même formé sur la base *constitution*. Une base qui ne comprend plus aucun affixe constitue le radical du mot.

Champ associatif : ensemble de mots utilisés pour renvoyer à une même notion et réunissant des parties du discours différentes, comme autour du champ de l'amour, *aimer, passion, intensité, ardeur, désir, désirer, amant, maîtresse, aimable, adorer, adorable, adoration*, etc. Le champ associatif est plus large que le champ sémantique. C'est lui que l'on trouve en particulier dans les textes littéraires, sous la forme de réseaux de mots.

Champ dérivationnel : ensemble de termes formés par dérivation sur un même radical, *loge, loger, déloger, reloger, logis, logement, logeable*, etc.

Champ sémantique : association à une notion (champ notionnel) d'un ensemble de termes (champ lexical). Il s'agit d'un ensemble clos et structuré de termes appartenant à la même partie du discours (Voici une partie du champ sémantique des véhicules, *voiture, carriole, chariot, train, autobus, car, camion*).

Co-hyponymie : relation entre deux termes hyponymes du même terme. (Voir hyponymie.) *Tulipe* et *violette* sont des co-hyponymes de *fleur*.

Collocation : association stéréotypée entre deux termes sur l'axe syntagmatique, telle que l'un étant donné, l'autre est prévisible (*colère noire* mais *peur bleue* pour exprimer dans les deux cas l'intensité).

Commutation : substitution d'une unité à une autre sur l'axe paradigmatique. Les éléments qui peuvent commuter constituent une classe d'équivalence : **mont-er, chant-er ; pas, ras**.

Composition : création d'une unité lexicale par juxtaposition de bases constituant des mots, *chou-fleur*, ou non autonomes, mais pouvant servir à créer des dérivés, *logographe*.

Connotation : partie du signifié qui n'est pas stable, dépend de l'énonciateur qui confère au signe des valeurs liées à son affectivité et à son appartenance à des groupes socioculturels. S'oppose à dénotation.

Conversion : mode de formation d'un mot, également appelé dérivation impropre, car aucun processus morphologique n'est impliqué, par changement de catégorie morphosyntaxique : *manger*, verbe/(*le*) *manger*, substantif ; *inconnu*, adjectif/(*l'*) *inconnu*, substantif.

Défectif : paradigme flexionnel qui ne présente pas la totalité des formes attendues. Le verbe *moudre* par exemple est un verbe défectif car il ne se conjugue qu'à certaines personnes, temps et modes.

Dénotation : partie stable du signifié définie dans le système linguistique. C'est elle que représentent les dictionnaires. S'oppose à connotation.

Dérivation : création de nouvelles unités lexicales par adjonction d'affixes à une base.

Dérivation impropre : mode de formation d'un mot, également appelé conversion, par changement de catégorie morphosyntaxique : *manger*, verbe/(le) *manger*, substantif ; *inconnu*, adjectif/l'*inconnu*, substantif. On parle donc improprement de dérivation.

Dérivation inverse : mode de formation qui consiste à créer une unité lexicale par la suppression d'un suffixe. On l'appelle également dérivation régressive. Ainsi *accord* a été tiré de *accorder*.

Diachronie : histoire de l'évolution des faits de langue.

Disponibilité : possibilité pour un affixe de créer de nouveaux dérivés.

Distribution : position et environnement dans lesquels on peut rencontrer une unité linguistique.

Élision : suppression d'une voyelle devant une autre voyelle : *le ami* → *l'ami*, *la élégance* → *l'élégance*.

Emprunt : création dans une langue d'un mot en utilisant un mot d'une autre langue, comme *parking*, pris à l'anglais, ou inversement en anglais, *garage*, pris au français.

Épicène : se dit d'un substantif ou d'un adjectif qui ne marque pas le genre, comme *enfant* ou *rouge*.

Flexion : adjonction prévisible d'affixes à un type de bases pour marquer leur relation avec le reste de l'énoncé. La flexion est un phénomène qui relève de la morphosyntaxe. La flexion nominale (substantif et adjectif) comprend la variation en genre et en nombre, la flexion verbale, la variation en personne, mode et temps.

Graphème : unité graphique abstraite, ayant le même rapport aux lettres que le phonème aux sons. Ainsi, derrière a, *a*, *α*, ou *A*, il s'agit toujours du même graphème.

Hypéronymie : relation entre deux termes dont l'un renvoie au genre, c'est l'hypéronyme, et l'autre à une espèce de ce genre, c'est l'hyponyme. *Fleur* est un hypéronyme de *tulipe*.

Holonymie : relation entre deux termes dont l'un, l'holonyme, renvoie au tout, dont l'autre, le méronyme désigne une partie.

Homonymie : identité formelle entre deux unités de signification différente, comme *sol* (ce qu'on a sous les pieds) et *sol* (note de musique). Comme dans ce cas, les homonymes peuvent être homophones (même prononciation) et homographes (même graphie). Parfois, ils ne sont que l'un ou l'autre (*compte*, *conte* et *comte* ne sont qu'homophones, et *content*, adjectif, et *content*, personne 6 du verbe *conter*, ne sont qu'homographes).

Hyponymie : relation réciproque de l'hypéronymie. L'hyponyme, comme *tulipe*, renvoie à une espèce d'un genre désigné par l'hypéronyme, en l'occurrence *fleur*.

Idéographe : signe graphique qui renvoie à un signifié, lexical ou grammatical. *-ent* par exemple dans la forme verbale *chantent* a un fonctionnement idéographique puisqu'il ne correspond pas à une prononciation, mais indique qu'il s'agit de la sixième personne du présent de l'indicatif.

Idiolecte : utilisation particulière d'une langue par un locuteur.

Intonation : phénomène prosodique qui constitue une unité de modulation caractérisée par une ligne musicale.

Lexème : morphème lexical, soit employé seul, *fleur*, soit comme partie d'un mot, composé, *chou-fleur*, ou dérivé, *fleur-ir*. De plus en plus de linguistes considèrent que le lexème est la forme (ex. *manger*) qui rassemble les mots-formes *mangeons*, *mangera*, etc. qui sont fléchis. Il fonctionne comme l'étiquette du paradigme de la série *manger*.

Lexique : système des signes que les locuteurs d'une langue utilisent. Le lexique s'oppose au vocabulaire qui constitue l'actualisation de cet ensemble virtuel par un locuteur.

Liaison : apparition d'une consonne dans l'enchaînement d'unités pour éviter la rencontre de voyelles (*les rats* [lera], mais *les animaux*, [lezanimo]).

Méronymie : relation entre deux termes dont l'un, le méronyme, renvoie à la partie du tout désigné par l'autre, l'holonyme.

Métaphore : figure de signification (trope dans la rhétorique) qui est souvent fondée sur une relation d'analogie, en particulier quand elle est à l'origine de la création lexicale (*œil-de-bœuf* pour désigner une petite fenêtre ronde dans le haut d'un édifice).

Métonymie : figure de signification (trope dans la rhétorique) selon laquelle un terme en remplace un autre parce que les objets auxquels ils renvoient sont liés par une relation de contiguïté : *un bourgogne* pour *un vin fait en Bourgogne*.

Morphème : la plus petite unité de la langue qui ait un sens. Dans *lavage*, on repère ainsi deux morphèmes, un lexème, *lav-* et un morphème grammatical, ou affixe, *-age*.

Mot : intuitivement clair, en particulier parce qu'il est généralement délimité dans l'écrit, le mot est une unité linguistiquement difficile à définir (par exemple *pomme de terre* qui comprend plusieurs mots graphiques est en réalité une seule unité, dite mot composé).

Motivation : s'oppose à l'arbitraire. Un signe paraît motivé lorsqu'il entre dans une série morphologique (*poir-ier*, *ceris-ier*, *pomm-ier*...) ou s'explique par un sens figuré (*gueule de loup*).

Néologisme : unité lexicale nouvellement créée. La néologie, c'est-à-dire le mécanisme qui sert à fabriquer le néologisme, peut être morphologique ou sémantique, par exemple par sens figuré.

Neutralisation : impossibilité pour une opposition de se manifester. Ainsi, en français standard, [e] et [ɛ] qui s'opposent en syllabe ouverte ne le peuvent pas en syllabe fermée.

Onomatopée : signe motivé qui imite des bruits de la réalité (*crac*, *miaou*) ou tente de suggérer des sentiments, comme *beurk* ou *bof*.

Paire minimale : couple de deux termes différents qui ne s'opposent sur le plan du signifiant que par un élément, comme *mère* [mɛr] et *père* [pɛr]. La recherche des paires minimales est un moyen de mettre en évidence des phonèmes.

Paradigme : classe d'éléments, repérables par la commutation, qui fonctionnent de la même façon et constituent donc une classe d'équivalence.

Parasynthétique : mode de formation d'une unité lexicale par une dérivation qui joint nécessairement préfixation et suffixation : *désherber*. On ne peut en effet avoir **herber*.

Paronymie : relation entre deux termes dont les sens diffèrent, mais dont les signifiants sont presque semblables : *amour/amer* [amur] / [amer]. La rime en poésie est un cas particulier de paronymie.

Pénultième : avant-dernière syllabe de l'unité considérée.

Phonème : unité phonique abstraite qui n'a pas de sens par elle-même mais joue un rôle dans la distinction de mots différents.

Phonogramme : signe graphique qui reproduit les sons de l'oral. Dans *mer*, les graphèmes ont tous un fonctionnement phonogrammatique.

Pictogramme : signe graphique iconique qui renvoie à l'objet en tentant de le reproduire. L'évolution des pictogrammes conduit souvent à des idéogrammes.

Polysémie : pluralité de sens d'une même unité, comme *bureau*, meuble ou pièce où l'on travaille.

Préfixation : dérivation qui utilise un affixe placé devant la base, et qui ne la fait jamais changer de catégorie grammaticale : *loyal* → *déloyal*, *faire* → *refaire*.

Prototype : le meilleur représentant d'une série d'objets, êtres ou notions constituant une catégorie. Ce prototype peut être un exemplaire attesté ou un modèle idéal.

Racine : moule généralement à trois lettres qui sert à fabriquer tous les mots d'une même famille. En français, on ne peut plus reconstruire de telles racines.

Radical : base minimale d'un terme, une fois ôtés tous les affixes qui ont servi à le former. Ainsi le radical de *blanchissement* est *blanc*.

Référent : segment de la réalité, vraie ou fictive, auquel renvoie un signe. Le référent est de toute façon extralinguistique.

Sème : trait de contenu analogue sur le plan sémantique aux traits pertinents de la phonologie.

Siglaïson : mode de création d'une unité lexicale par la réunion des initiales des mots qui composent une unité complexe : *ENA*, *École nationale d'administration*.

Signe : unité linguistique à double face, faite d'un signifiant et d'un signifié, et qui s'articule sur un référent.

Signifiant : organisation formelle d'un signe, qui peut être phonique ou graphique.

Signifié : contenu d'un signe évoqué par son signifiant. Le signifié est une abstraction qui ne retient que certaines propriétés des référents avec lesquels il ne se confond pas.

Stéréotype : idée conventionnelle, associée à un mot dans une culture donnée : par exemple, les rayures pour le tigre, l'acidité et un type de peau épaisse de couleur jaune pour le citron, l'absence de couleur et la transparence pour l'eau

Suffixation : dérivation qui utilise un affixe placé après la base, et qui peut la faire changer de catégorie grammaticale : *maison* (*maisonnette*) mais *loyal* (*loyalisme*).

Syllabe : unité phonique comprenant obligatoirement une voyelle accompagnée éventuellement de consonnes ou de glides. Une syllabe terminée par la voyelle est dite ouverte. Une syllabe terminée par une ou plusieurs consonnes est dite fermée.

Synchronie : État de langue considéré dans son fonctionnement à un moment donné.

Synecdoque : figure de signification (trope dans la rhétorique) selon laquelle un terme en remplace un autre parce que les objets auxquels ils renvoient sont liés par une relation d'inclusion (matérielle, partie à tout, *voile* pour *bateau*, ou logique, genre à espèce, *animal* pour *chien*).

Synonymie : relation qui lie deux unités de forme différente qui présentent le même sens, comme *horrible* ou *épouvantable*.

Syntaxme : à l'intérieur de la proposition, groupe de mots syntaxiquement liés entre eux, ce que prouve le fait qu'ils peuvent commuter avec une unité simple (*les petits enfants/ils courent*).

Vocabulaire : ensemble des mots utilisés par un locuteur particulier. Il s'oppose au lexique qui est général.